



RÉUNION DE LA CORPUCA
(CONFÉRENCE RÉGIONALE DES RECTEURS, PRÉSIDENTS ET DIRECTEURS D'INSTITUTIONS
UNIVERSITAIRES, MEMBRES DE L'AUF, DANS LA CARAÏBE)
Saint Domingue, République Dominicaine – 25 et 26 février 2010

Participants :

- 1.M. Alain ARCONTE, président de la CORPUCA,
- 2.M. Abderahmmane LELLOU, vice-recteur aux programmes de de l'AUF,
- 3.M. Kinvi LOGOSSAH, directeur du bureau caraïbe de l'AUF et de l'IFGCar,
- 4.M. Jean Vernet HENRY , Recteur de l'Université d'État,
- 5.M. Françoise MARI, secrétaire exécutif de la CORPUCA,
- 6.Mme Jocelyne TROUILLOT-LÉVY, rectrice de l'Université Caraïbe,
- 7.Mme Rita GONZALÈZ, vice-rectrice de l'Université de la Havane,
- 8.M. Antenor GABAUD, doyen de l'Institut universitaire Quisqueya Amérique,
- 9.M. Patrick ATTIE, vice-recteur de l'École supérieure d'infotronique d'Haïti,
- 10.Mme Myrlande MANIGAT, vice-rectrice de l'Université Quisqueya,
- 11.M. Alain SAUVAL, conseiller culturel de l'Ambassade de France en Haïti,
- 12.M. Georges GONEL, directeur du Centre de Technique de Planification et d'Economie Appliquée,
- 13.M. Jean-Claude ROLLES, directeur de l' École Nationale Supérieure de Technologie,
- 14.Mme Chantal ROQUES, conseillère culturelle de l'Ambassade de France en Haïti,
- 15.M. Wilson LALEAU, vice-recteur aux affaires académiques de l'Université d'État d'Haïti,
- 16.Mg André PIERRE, recteur de l'Université Notre Dame d'Haïti
- 17.M. Jean Hugues HENRYS, vice-recteur de l'Université Notre Dame d'Haïti,
- 18.M. Jean Elie LARIEUX, vice-recteur de l'Université Notre Dame d'Haïti,
- 19.Mme Immaculada MADERA, vice-rectrice de L'Universidad Accion Por Educacion y Cultura
- 20.Mme Dominique PIERRE, du bureau caraïbe de l'AUF.
- 21.Pr. Yves VOLTAIRE, recteur de l'Université publique du Sud des Cayes (non membre).

Sommaire :

- A - Bilan présenté par les institutions des dégâts causés par le séisme
- B - Éléments de stratégie retenus
- C - Travail de l'atelier pour la préparation du document pour les bailleurs de fonds

A- BILAN PRÉSENTÉ PAR LES INSTITUTIONS DES DÉGÂTS CAUSÉS PAR LE SÉISME

1- Université d'État d'Haïti

L'UEH rassemble 25 000 étudiants dont 300 sont morts. Dans un bilan encore provisoire, elle compte parmi ses disparus 20 professeurs et 20 membres non enseignants. À Port-au-Prince, 9 bâtiments sur 13 sont effondrés ou non utilisables mais les 7 bâtiments en province ont tenu.

Mesures immédiates : un programme de service à la communauté sur les questions légales, un appui psychologique et des activités sportives ont été mis en place.

La reprise aura lieu en avril sur le campus de Damiens avec des maisons préfabriquées. Une propédeutique générale sera élaborée pour la répartition des cours en 3 pôles d'enseignements. Pour le mois de mai, un programme sera adapté pour la première année.

2 - Université Quisqueya

L'UniQ compte 25 morts dont 16 étudiants et 9 professeurs et/ou membres de l'administration. Tous les nouveaux bâtiments inaugurés le 20 décembre dernier sont détruits. L'ancien campus est inaccessible, occupé par 6 à 10 000 réfugiés et médecins américains.

Mesures immédiates : des tentes sont installées sur le nouveau campus et un service à la communauté a été organisé avec les étudiants de médecine et de sciences sociales pour les occupants des camps avoisinant le campus.

Pour la reprise, la priorité est donnée aux finissants à court terme et aux débutants : une propédeutique spéciale sera préparée pour ces derniers.

3- École supérieure d'infotronique d'Haïti

L'ESIH a perdu 13 étudiants et 1 professeur. Son immeuble s'est effondré : l'on compte 250 ordinateurs de perdus.

Pour la reprise prévue le 15 mars 2010 dans un local loué, la priorité est donnée aux finissants pour leurs travaux de fin d'études. Cependant il faut faire face à la phobie du béton dont souffrent étudiants et personnel.

4- Centre de Techniques de Planification et d'Économie Appliquée

Le CTPEA a perdu 1 étudiant. Son parc informatique est détruit.

Pour la reprise programmée pour le 25 mars, il cherche des tentes.

5- Université Caraïbe

L'Université Caraïbe compte 50 morts (étudiants, professeurs et personnel). Son immeuble s'est effondré : archives et bibliothèque sont perdues.

La reprise se fera dans les locaux de l'université à Montrouis, ville située sur la Côte des Arcadins à environ 70 Km de la capitale, le 1^{er} avril : ils espèrent sous-traiter leurs cours avec d'autres établissements d'enseignement. Ils cherchent donc des partenariats pour la reprise.

6- Université Notre Dame D'Haïti

L'UNDH compte 11 morts dont 9 étudiants, 1 professeur et 1 membre du personnel. 90% des familles sont sinistrées. Certains bâtiments à Port-au-Prince sont endommagés ainsi que celui de Jacmel ; le CEFEF est effondré.

Mesures immédiates : pour les étudiants, ils ont entrepris une campagne de vaccination sous la supervision de professeurs

Pour la reprise, un programme de psychothérapie est envisagé. La priorité est que les étudiants finissant ne perdent pas l'année. La réouverture est prévue pour le début du mois de mars si des tentes sont trouvées.

7- L'Institut universitaire Quisqueya Amérique

L'UNIQUA a perdu 2 professeurs. Ses bâtiments sont fissurés.

Pour une reprise en avril ils cherchent des tentes.

8 – École supérieure de Technologie

L'ENST a enregistré 2 morts et 2 blessés. Elle a perdu ses biens meubles et immeubles et n'a récupéré que 20% de la bibliothèque et les archives. 50% de leurs étudiants peuvent avoir quitté le pays.

Pour la reprise, il faut un local. Elle souhaite sous-traiter les cours d'informatique avec une université sœur pour redémarrer en avril.

9- L'Institut francophone pour la gestion dans la Caraïbe (Institut Aimé Césaire) – AUF

L'IFGCar compte 10 morts dont un professeur. Le nouveau local inauguré en avril 2009 est détruit. Il faut vérifier si celui du Campus numérique francophone (CNF) est utilisable.

Mesures immédiates prises : les étudiants sont expatriés en Martinique pour la reprise du 1^{er} mars.

Récapitulatif des pertes :

- Pour les 8 universités membres de la CORPUCA, 398 étudiants et 36 professeurs ou membres du personnel ont disparu lors du séisme du 12 janvier 2010.
- La plupart des bâtiments sont détruits ou inutilisables, les institutions doivent être relogées sous des abris provisoires.

B. ÉLÉMENTS DE STRATÉGIE RETENUS

- refonder le système universitaire haïtien ;
- aider Haïti en Haïti.

à court terme :

- trouver des espaces, tentes ou maisons préfabriquées, pour abriter les activités ;
- traiter la phobie du béton ;
- mettre en place un programme de recyclage du corps professoral : par exemple par des missions dans les chaires de collègues étrangers pour réviser leurs cours et faire des échanges sur les méthodes d'enseignement d'ici le mois de mai ;

à moyen terme, dans les 6 prochains mois : consolider ces activités et travailler à la gouvernance universitaire;

- porter le projet de loi sur l'enseignement supérieur au plus haut niveau, auprès du gouvernement haïtien.
- mobiliser la communauté haïtienne sur les enjeux réels de l'enseignement pour influencer les choix politiques, les sensibiliser à l'urgence de promouvoir une loi sur l'enseignement supérieur.

à long terme : la CORPUCA devrait aider le système haïtien à développer un plan stratégique pour la reconstruction et la recherche de financement, la constitution d'un véritable corps d'enseignants en donnant priorité à l'enseignement scientifique.

C. ATELIER POUR LA PRÉPARATION DU DOCUMENT POUR LES BAILLEURS DE FONDS

Notons que les 8 établissements d'enseignement supérieur ici représentés rassemblent 60% des étudiants haïtiens.

Principes généraux à suivre pour la reprise des activités de l'enseignement supérieur en Haïti

1. Il faut refonder l'enseignement supérieur sur de meilleures bases. Ce travail doit être réalisé par les Haïtiens, être

une présentation commune à toutes les universités haïtiennes et tenir compte du développement durable.

2. La priorité doit être mise sur la refonte des formations universitaires en Haïti dans un cadre de tutelle officielle et nationale, avec une loi cadre de l'enseignement supérieur.

3. Il faut un interlocuteur unique porte-parole des universités tel le conseil national de l'enseignement supérieur lié à la présidence.

4. Ce travail pourrait servir de modèle à d'autres secteurs de reconstruction.

5. Une relocalisation des universités dans le cadre d'un aménagement national sera nécessaire.

A court terme, il faut traiter les problèmes de

1. scolarité des étudiants ;

2. logements : envisager des maisons préfabriquées pour loger les universités et les enseignants en respectant les normes de construction para-sismiques et anti-cycloniques ;

3. perte de revenus des enseignants et des étudiants : dans le cadre de cette situation exceptionnelle, l'AUF pourrait financer des projets de recherche regroupant des enseignants dans l'idée d'aider les enseignants pour qu'ils restent au pays. Ces projets peuvent se présenter sous la forme d'études de l'état des lieux d'une institution, de l'organisation d'une entreprise, la redéfinition des stratégies et des cursus des universités, d'enquêtes, de séminaires... ;

4. équipement et matériel ;

5. traumatismes post-catastrophe ;

6. désarroi des étudiants haïtiens hors d'Haïti ;

7. enseignement à distance ;

8. bourses de mobilité.

À moyen terme, des actions devraient permettre de

1. mettre en place une formation inter caraïbéenne de gestion des risques et catastrophes ;

2. assurer la formation des enseignants ;

3. permettre aux étudiants en doctorat de finir leurs études ;

4. regrouper les filières et réorganiser les enseignements avec l'idée de partage ;

5. assurer l'accès à des centres de ressources pédagogiques et scientifiques.

Les universités haïtiennes s'engagent à chiffrer leurs besoins et en transmettre les coûts dans une semaine.

Dates à retenir :

• le 12 mars 2010 : remise par le gouvernement haïtien d'un premier document pour discussion avec les bailleurs de fonds,

• les 11 et 12 mars 2010 : réunion à Paris organisée par le ministère français de l'éducation et portant sur l'éducation en Haïti,

• le 31 mars 2010 : réunion de des bailleurs de fonds à l'UNESCO (New-York),

• les 25 et 26 mai 2010 : assises internationales de l'enseignement supérieur haïtien à Montréal organisées par l'AUF dont l'objectif est d'intervenir dans les contenus des projets pédagogiques et scientifiques.

Le 28 février 2010

Dominique PIERRE
Coordonnatrice des programmes
Bureau Caraïbe - AUF